



# Conseil économique et social

Distr. limitée  
19 juillet 2018

Français  
Original : anglais

---

## Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique Comité de statistique

### Sixième session

Bangkok, 16-19 octobre 2018

## Ordre du jour provisoire annoté

On trouvera dans le présent document l'ordre du jour provisoire de la sixième session du Comité de statistique (section I) et ses annotations (section II).

### I. Ordre du jour provisoire

#### A. Segment hauts responsables (16-18 octobre 2018)

1. Ouverture du Segment hauts responsables :
  - a) Allocutions d'ouverture ;
  - b) Élection du Bureau ;
  - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Examen de la suite donnée au document intitulé « Faire progresser les statistiques officielles pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 : vision et cadre d'action collectifs de la communauté statistique de l'Asie-Pacifique ».
3. Examen des progrès accomplis par les groupes chargés des initiatives régionales du Comité se rapportant à la vision et au cadre d'action collectifs :
  - a) Statistiques économiques ;
  - b) Statistiques démographiques et sociales ;
  - c) Registres et statistiques de l'état civil ;
  - d) Statistiques relatives aux catastrophes ;
  - e) Statistiques agricoles et rurales.

4. Examen des progrès accomplis par les partenaires s'agissant de la vision et du cadre d'action collectifs :
  - a) Partenaires pour le développement statistique en Asie et dans le Pacifique ;
  - b) Réseau pour la coordination de la formation à la statistique en Asie et dans le Pacifique.
5. Rapports portés à l'attention du Comité :
  - a) Rapport du Bureau ;
  - b) Rapport de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique.
6. Examen de l'orientation future du programme.
7. Examen du projet de déclaration intitulé « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté ».
8. Questions diverses.
9. Adoption du rapport du Segment hauts responsables.

## **B. Segment de haut niveau (19 octobre 2018)**

10. Ouverture du Segment de haut niveau :
  - a) Allocutions d'ouverture ;
  - b) Élection du Bureau ;
  - c) Adoption de l'ordre du jour.
11. Perspectives des États membres sur la manière de procéder pour étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté.
12. Questions diverses.
13. Adoption de la déclaration intitulée « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté ».
14. Adoption du rapport du Comité sur sa sixième session.

## **II. Annotations**

### **A. Segment hauts responsables**

#### **1. Ouverture du Segment hauts responsables**

##### **a) Allocutions d'ouverture**

Le programme provisoire de l'ouverture de la session sera mis en ligne en temps utile à l'adresse suivante : [www.unescap.org/intergovernmental-meetings/committee-statistics-sixth-session](http://www.unescap.org/intergovernmental-meetings/committee-statistics-sixth-session).

**b) Élection du Bureau**

La liste des participants sera mise en ligne en temps utile à l'adresse suivante : [www.unescap.org/intergovernmental-meetings/committee-statistics-sixth-session](http://www.unescap.org/intergovernmental-meetings/committee-statistics-sixth-session).

Le Comité élira le Bureau qui sera composé d'un président, de trois vice-présidents et de deux autres membres, dont l'un exercera les fonctions de rapporteur. Le mandat du nouveau Bureau commencera immédiatement et durera jusqu'à la septième session du Comité.

**c) Adoption de l'ordre du jour****Documentation**

Ordre du jour provisoire annoté (ESCAP/CST/2018/L.2)

**Annotation**

Le Comité examinera et adoptera l'ordre du jour provisoire annoté du Segment hauts responsables de la session, sous réserve des changements qui pourraient être jugés nécessaires.

**2. Examen de la suite donnée au document intitulé « Faire progresser les statistiques officielles pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 : vision et cadre d'action collectifs de la communauté statistique de l'Asie-Pacifique »**

**Documentation**

Faire progresser les statistiques officielles pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 : progrès accomplis dans l'application de la vision et du cadre d'action collectifs de la communauté statistique de l'Asie-Pacifique (ESCAP/CST/2018/1)

Strengthening gender for the gender perspective in the implementation of the collective vision and framework for action (ESCAP/CST/2018/INF/1) (en anglais seulement)

Towards a transformation in how gender data and statistics are promoted, created and used (ESCAP/CST/2018/INF/2) (en anglais seulement)

**Annotation**

À sa cinquième session, le Comité a approuvé la vision et le cadre d'action collectifs de la communauté statistique de l'Asie-Pacifique<sup>1</sup> en vue de renforcer les statistiques officielles aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable.

Le document paru sous la cote ESCAP/CST/2018/1 fait le point des principaux engagements pris dans le cadre de la vision et du cadre d'action collectifs et donne un aperçu des initiatives que la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a prises en vue de renforcer son application et des mesures proposées afin de parvenir à une pleine mise en œuvre.

<sup>1</sup> E/ESCAP/CST(5)/1/Rev.1.

Compte tenu de la proposition de création d'un nouveau mécanisme visant à favoriser l'utilisation de statistiques intégrées conformément au domaine d'action C du cadre d'action, ce document présente des informations détaillées sur les efforts déployés en ce sens, sur les nouveaux partenariats, tels que le partenariat pour les océans, et sur les recherches menées en ce qui concerne l'utilisation de nouvelles sources de données. En outre, compte tenu de l'importance que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 accorde à l'égalité des sexes, le document dresse l'inventaire des principales questions touchant à la prise en compte de la problématique femmes-hommes dans les statistiques.

Le Comité est invité à prendre note des progrès accomplis, à fournir des orientations concernant la poursuite de la mise en œuvre de la vision et du cadre d'action collectifs et à approuver les mesures proposées dans le document.

Les membres du Comité souhaiteront peut-être prononcer de brèves déclarations pour faire part des points de vue de leur pays et des progrès qu'ils ont accomplis en ce qui concerne la mise en œuvre de la vision commune et de ses domaines d'action. Ils souhaiteront peut-être également donner des orientations sur la façon dont la collaboration à l'échelle régionale pourrait appuyer et renforcer au mieux leurs efforts.

### **3. Examen des progrès accomplis par les groupes chargés des initiatives régionales du Comité se rapportant à la vision et au cadre d'action collectifs**

#### **Documentation**

Faire progresser les statistiques officielles pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 : progrès accomplis dans l'application des initiatives régionales du Comité de statistique (ESCAP/CST/2018/2)

#### **Annotations**

Un principe directeur de l'application de la vision et du cadre d'action collectifs consiste à faire fond sur les engagements existants, notamment sur les initiatives régionales que le Comité a approuvées lors de sessions précédentes.

Le document paru sous la cote ESCAP/CST/2018/2 fait le point des progrès accomplis en ce qui concerne les initiatives du Comité, notamment des mesures prises pour améliorer la cohérence entre ces initiatives et la vision et le cadre d'action collectifs.

Il indique, pour chaque initiative, les questions et mesures précises que le Comité doit examiner et approuver.

Le Comité est invité à prendre note des progrès accomplis dans la mise en œuvre des cinq principales initiatives du Comité, à savoir dans les domaines suivants : 1) statistiques économiques ; 2) statistiques démographiques et sociales ; 3) registres et statistiques de l'état civil ; 4) statistiques relatives aux catastrophes ; 5) statistiques agricoles et rurales. Le Comité est également invité à approuver les mesures proposées dans le document et à donner des orientations supplémentaires sur l'application future de chaque initiative.

Lorsqu'il examinera l'ensemble des progrès accomplis concernant les cinq initiatives existantes, le Comité est invité à approuver les mesures proposées pour améliorer la cohérence et l'intégration des initiatives afin de

veiller à ce que toutes concourent le plus efficacement possible à la mise en œuvre de la vision et du cadre d'action collectifs. Le Comité est également invité à fournir des orientations supplémentaires sur la question, selon que de besoin.

**a) Statistiques économiques**

**Documentation**

Faire progresser les statistiques officielles pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 : progrès accomplis dans l'application des initiatives régionales du Comité de statistique (ESCAP/CST/2018/2)

Reports of the sixth and seventh meetings of the Steering Group for the Regional Programme on Economic Statistics (ESCAP/CST/2018/INF/3) (en anglais seulement)

Achievements of the Regional Programme for the Improvement of Economic Statistics in Asia and the Pacific : highlighted results from the 2017 capacity screening activity and implications for the future implementation of the Programme (ESCAP/CST/2018/INF/4) (en anglais seulement)

**Annotation**

La section A du document paru sous la cote ESCAP/CST/2018/2 fait le point des résultats obtenus dans le cadre du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique depuis la cinquième session du Comité et présente les recommandations faites par le Groupe directeur sur l'application future du Programme dont il est chargé.

Le Comité est invité à approuver les recommandations et à examiner les suggestions du Groupe directeur chargé du Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique, notamment celles portant sur des ajustements éventuels à apporter à un ensemble de statistiques économiques de base.

**b) Statistiques démographiques et sociales**

**Documentation**

Faire progresser les statistiques officielles pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 : progrès accomplis dans l'application des initiatives régionales du Comité de statistique (ESCAP/CST/2018/2)

EPIC : a generic tool for policy-data integration (ESCAP/CST/2018/CRP.1) (en anglais seulement)

**Annotation**

À sa cinquième session, le Comité a approuvé le plan de mise en œuvre de la Stratégie régionale pour l'amélioration des statistiques démographiques et sociales en Asie et dans le Pacifique (décision 5/2), y compris sa vision, les objectifs et les cibles reflétant des améliorations au niveau national. Le Comité a également approuvé le mandat du Groupe directeur régional sur les statistiques démographiques et sociales<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> Voir E/ESCAP/CST(5)/9.

La section B du document paru sous la cote ESCAP/CST/2018/2 fait le point des résultats obtenus en ce qui concerne la mise en œuvre de la Stratégie régionale pour l'amélioration des statistiques démographiques et sociales en Asie et dans le Pacifique ainsi que des activités menées par le Groupe directeur régional depuis la cinquième session du Comité.

Le Comité est invité à exprimer ses vues sur les progrès accomplis à ce jour et à formuler des recommandations sur la poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie régionale. Notamment, le Comité est invité à approuver l'outil générique d'intégration des données sur les politiques, fondé sur des principes, mis au point sous la supervision du Groupe directeur régional, tel qu'il est décrit dans le document paru sous la cote ESCAP/CST/2018/CRP.1.

Le Comité est invité à dire qu'il est favorable à l'utilisation accrue de cet outil et à demander qu'une ou plusieurs des cinq autres initiatives intègrent l'outil, en l'appliquant ou en l'adaptant, dans leurs programmes ou plans de mise en œuvre respectifs, en vue de renforcer l'applicabilité à d'autres domaines de la statistique.

**c) Registres et statistiques de l'état civil**

**Documentation**

Faire progresser les statistiques officielles pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 : progrès accomplis dans l'application des initiatives régionales du Comité de statistique (ESCAP/CST/2018/2)

Rapport sur le Groupe directeur régional pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique sur sa troisième réunion (ESCAP/74/25)

**Annotation**

La section C du document paru sous la cote ESCAP/CST/2018/2 fait le point des résultats obtenus en ce qui concerne la Décennie Asie-Pacifique de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (2015-2024) depuis la cinquième session du Comité ainsi que des recommandations d'activités futures faites par le Groupe directeur régional.

À sa soixante-quatorzième session, la Commission a décidé d'accélérer la mise en œuvre du Cadre d'action régional sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique et décidé de convoquer, en 2020, une deuxième Conférence ministérielle sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique<sup>3</sup>.

Le Comité est invité à exprimer ses vues sur les progrès accomplis à ce jour et à formuler des recommandations sur la poursuite de la mise en œuvre du Cadre d'action régional. Le Comité est également invité à apporter son soutien aux préparatifs de la Conférence ministérielle et à fournir des orientations précises s'agissant de poursuivre la réalisation de l'objectif 3 du Cadre d'action régional (relatif à la production et à la diffusion de statistiques de l'état civil (y compris sur les causes de décès) exactes, complètes et à jour établies à partir des registres de l'état civil).

---

<sup>3</sup> Résolution 74/8 de la Commission.

**d) Statistiques relatives aux catastrophes****Documentation**

Faire progresser les statistiques officielles pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 : progrès accomplis dans l'application des initiatives régionales du Comité de statistique (ESCAP/CST/2018/2)

Cadre de statistiques relatives aux catastrophes : résultats des travaux du Groupe d'experts sur les statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique (ESCAP/74/24)

Disaster-related Statistics Framework (ESCAP/CST/2018/CRP.2) (en anglais seulement)

**Annotation**

La section D du document paru sous la cote ESCAP/CST/2018/2 fait le point des résultats obtenus par le Groupe d'experts sur les statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique depuis la cinquième session du Comité et donne un aperçu des priorités et du mécanisme proposé pour la poursuite des travaux.

À sa soixante-quatorzième session, la Commission a décidé d'améliorer davantage les statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique<sup>4</sup>. Sur la question des résultats des travaux du Groupe d'experts et de la nature technique de la partie principale desdits travaux, à savoir le Cadre de statistiques relatives aux catastrophes, qui exige de faire appel à des experts et des statisticiens spécialisés, la Commission a prié le Comité de statistique, à sa sixième session, et le Comité de la réduction des risques de catastrophe, à sa sixième session, d'examiner les résultats des travaux du Groupe d'experts et de lui en faire rapport à sa soixante-seizième session.

En outre, faisant référence à la décision 49/113 de la Commission de statistique de l'ONU, dans laquelle celle-ci a décidé de faire de la question de la réduction des risques de catastrophe un point distinct de l'ordre du jour de sa cinquantième session en 2019<sup>5</sup>, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a prié le secrétariat d'appuyer l'établissement d'un rapport émanant conjointement du Secrétaire général, de la Commission économique pour l'Europe, du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et d'elle-même, en tenant compte des travaux du Groupe d'experts.

Ayant à l'esprit les réalisations du Groupe d'experts et les décisions de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et de la Commission de statistique, le Comité est invité à examiner le Cadre de statistiques relatives aux catastrophes qui figure dans le document paru sous la cote ESCAP/CST/2018/CRP.2 de manière à approuver les éléments de statistique qu'il contient. Le Comité est en outre invité à examiner et à approuver les priorités et le mécanisme proposé pour les travaux du Groupe d'experts afin qu'ils puissent être examinés par le Comité de la réduction des

---

<sup>4</sup> Résolution 74/6 de la Commission.

<sup>5</sup> *Documents officiels du Conseil économique et social, 2018, supplément n° 4 (E/2018/24), chap. I, sect. B, par. k).*

risques de catastrophe et présentés à la Commission à sa soixante-seizième session.

**e) Statistiques agricoles et rurales**

**Documentation**

Faire progresser les statistiques officielles pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 : progrès accomplis dans l'application des initiatives régionales du Comité de statistique (ESCAP/CST/2018/2)

Progress in implementing the Asia-Pacific Regional Action Plan to Improve Agricultural and Rural Statistics (ESCAP/CST/2018/INF/5) (en anglais seulement)

**Annotation**

La section E du document paru sous la cote ESCAP/CST/2018/2 fait le point des travaux du Comité directeur régional Asie-Pacifique chargé de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales visant à orienter l'application du Plan d'action régional pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales en Asie et dans le Pacifique et souligne les principaux résultats accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action depuis la cinquième session du Comité. Le document présente également un aperçu des principales questions touchant à l'application régionale future de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales.

Le Comité est invité à exprimer ses vues sur la mise en œuvre de la première phase du Plan d'action régional pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales en Asie et dans le Pacifique, à fournir des orientations pour l'achèvement de la première phase, en 2018, et à établir des priorités et des stratégies pour la deuxième phase.

**4. Examen des progrès accomplis par les partenaires s'agissant de la vision et du cadre d'action collectifs**

**Documentation**

Advancing official statistics for the 2030 Agenda for Sustainable Development : initiatives by global, regional and subregional organizations to implement the collective vision and framework for action (ESCAP/CST/2018/INF/6) (en anglais seulement)

**Annotation**

La vision et le cadre d'action collectifs mettent l'accent sur les activités collaboratives qui contribuent utilement aux efforts menés par les pays pour améliorer les statistiques dans le cadre de l'exécution du Programme 2030. Les partenaires de développement à tous les niveaux jouent un rôle important dans la réussite de la mise en œuvre du Programme.

Le Comité souhaitera peut-être exprimer ses vues sur les efforts que font les partenaires et donner des orientations sur les modalités et l'importance de l'action collaborative future s'agissant de faire progresser la vision et le cadre d'action collectifs, en tenant compte des informations qui figurent dans le document paru sous la cote ESCAP/CST/2018/INF/6.



Sachant la vision et le cadre d'action collectifs, notamment leurs principes de collaboration, domaines d'action et mécanismes d'application, les partenaires de développement sont invités à confirmer leur soutien et à prendre des engagements pour la bonne application du Programme 2030<sup>6</sup>.

**a) Partenaires pour le développement statistique en Asie et dans le Pacifique**

**Documentation**

Rapport sur les Partenaires pour le développement statistique en Asie et dans le Pacifique (ESCAP/CST/2018/3)

**Annotation**

Le réseau des Partenaires pour le développement statistique en Asie et dans le Pacifique a été établi en 2010 afin de renforcer la collaboration entre les partenaires de développement qui opèrent dans la région pour améliorer leur efficacité et de faire en sorte que l'appui qu'ils apportent dans le domaine du développement des statistiques à l'échelle nationale ait davantage d'effet.

Le document paru sous la cote ESCAP/CST/2018/3 contient des informations sur l'évolution de la situation depuis la création du partenariat, en mettant l'accent sur les nouveaux mécanismes de coordination du partenariat que le Secrétariat de l'ONU a mis en place pour renforcer la cohérence dans le système des Nations Unies pour le développement, tels que le Groupe de travail thématique sur la statistique du Mécanisme de coordination régionale pour l'Asie et le Pacifique. Le document contient aussi des informations sur les ressources limitées dont dispose le secrétariat de la Commission pour le fonctionnement des multiples mécanismes de coordination des partenaires, ainsi qu'une proposition sur la voie à suivre s'agissant des Partenaires pour le développement statistique en Asie et dans le Pacifique.

Les co-présidents des Partenaires pour le développement statistique en Asie et dans le Pacifique feront un compte rendu oral afin d'étayer les informations figurant dans le document.

Le Comité est invité à examiner et à approuver les arrangements futurs proposés pour la coordination des activités des partenaires sur le développement des statistiques, y compris l'arrêt des Partenaires pour le développement statistique en Asie et dans le Pacifique et le transfert de leurs responsabilités au Groupe de travail thématique du Mécanisme de coordination régionale pour l'Asie et le Pacifique.

**b) Réseau pour la coordination de la formation à la statistique en Asie et dans le Pacifique**

**Documentation**

Rapport sur le Réseau pour la coordination de la formation à la statistique en Asie et dans le Pacifique (ESCAP/CST/2018/4)

**Annotation**

Le document portant la cote ESCAP/CST/2018/4 comprend des informations sur les textes issus de la troisième réunion du Réseau pour la coordination de la formation à la statistique en Asie et dans le Pacifique, qui

<sup>6</sup> Voir E/ESCAP/CST(5)/1/Rev.1, annexe IV.

s'est tenue le 5 décembre 2017. En complément des informations figurant dans le rapport, le Président du Réseau fera un compte rendu oral sur l'évolution récente de la situation.

Le Comité est invité à exprimer ses vues sur les progrès réalisés à ce jour et à fournir des orientations et des recommandations pour l'application future du programme de travail du Réseau.

## **5. Rapports portés à l'attention du Comité**

### **a) Rapport du Bureau**

#### **Documentation**

Report on the activities of the Bureau since the fifth session of the Committee on Statistics (ESCAP/CST/2018/INF/7) (en anglais seulement)

#### **Annotation**

En complément des informations figurant dans le rapport, le Président fera un compte rendu oral. Le Comité est invité à prendre note du rapport.

### **b) Rapport de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique**

#### **Documentation**

Rapport du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique sur sa treizième session (ESCAP/74/26)

#### **Annotation**

Le Comité est invité à prendre note du rapport.

## **6. Examen de l'orientation future du programme**

#### **Annotation**

Le Directeur de la Division de statistique fera une déclaration sur les activités, projets et priorités actuels. Le Comité est invité à donner des orientations sur les futurs domaines d'activité du sous-programme<sup>7</sup>.

## **7. Examen du projet de déclaration intitulé « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté »**

#### **Documentation**

Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté : mobilisation de l'ensemble des pouvoirs publics à l'appui des systèmes statistiques nationaux (ESCAP/CST/2018/5)

Projet de déclaration intitulé « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté » (ESCAP/CST/2018/L.3)

#### **Annotation**

---

<sup>7</sup> Voir E/ESCAP/73/33 et ESCAP/74/36.

À sa soixante-treizième session, la Commission a fait sienne la recommandation formulée par le Comité de statistique de convoquer la présente session du Comité à un niveau de décision plus élevé.

Le document portant la cote ESCAP/CST/2018/5 résume les raisons pour lesquelles le Comité est convoqué à un niveau de prise de décision plus élevé, en insistant sur les aspects de la vision et du cadre d'action collectifs pour lesquels l'ensemble des pouvoirs publics, et non pas seulement les organismes et les systèmes statistiques nationaux mandatés, doivent fournir des ressources et d'autres types d'appui et adopter des décisions aux fins de la réussite de la mise en œuvre.

Le Comité est invité à examiner l'avant-projet de déclaration intitulé « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté » en vue de recommander son approbation lors du débat de haut niveau de la présente session du Comité.

## **8. Questions diverses**

Le Comité souhaitera peut-être examiner d'autres questions portées à son attention.

## **9. Adoption du rapport du Segment hauts responsables**

### **Documentation**

Projet de rapport du Segment hauts responsables (ESCAP/CST/2018/L.4)

### **Annotation**

Le Comité examinera et approuvera le rapport du Segment hauts responsables puis le transmettra au Segment de haut niveau de la sixième session du Comité en vue de son adoption.

## **B. Segment de haut niveau**

### **10. Ouverture du Segment de haut niveau**

#### **a) Allocutions d'ouverture**

Le programme provisoire de l'ouverture de la session sera mis en ligne en temps utile à l'adresse suivante : [www.unescap.org/intergovernmental-meetings/committee-statistics-sixth-session](http://www.unescap.org/intergovernmental-meetings/committee-statistics-sixth-session).

#### **b) Élection du Bureau**

La liste des participants sera mise en ligne en temps utile à l'adresse suivante : [www.unescap.org/intergovernmental-meetings/committee-statistics-sixth-session](http://www.unescap.org/intergovernmental-meetings/committee-statistics-sixth-session).

Le Comité élira un président, un ou plusieurs vice-présidents et un rapporteur pour le Segment de haut niveau de la session.

#### **c) Adoption de l'ordre du jour**

### **Documentation**

Ordre du jour provisoire annoté (ESCAP/CST/2018/L.2)

**Annotation**

Le Comité examinera et adoptera l'ordre du jour provisoire annoté du Segment de haut niveau de la session, sous réserve des changements qui pourraient être jugés nécessaires.

**11. Perspectives des États membres sur la manière de procéder pour étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté****Documentation**

Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté : mobilisation de l'ensemble des pouvoirs publics à l'appui des systèmes statistiques nationaux (ESCAP/CST/2018/5)

**Annotation**

Au titre de ce point de l'ordre du jour, les aspects de la vision et du cadre d'action collectifs pour lesquels l'ensemble des pouvoirs publics, et non pas seulement les organismes et les systèmes statistiques nationaux mandatés, doivent fournir des ressources et d'autres types d'appui et adopter des décisions aux fins de la réussite de la mise en œuvre sont présentés aux ministres et aux chefs de délégation. Ces aspects et leurs causes profondes, tels que la communauté statistique les a mis en évidence, sont présentés dans le document portant la cote ESCAP/CST/2018/5 et constituent la base de l'appel à mieux étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté.

Les ministres et chefs de délégation sont invités à faire de courtes déclarations afin de mettre en évidence les priorités des politiques nationales, les engagements pris par les pays et les objectifs qu'ils se sont fixés afin de renforcer les liens entre les politiques et les données. Les ministres et chefs de délégation voudront peut-être insister sur les résultats obtenus et les difficultés rencontrées en ce qui concerne l'intégration des données sur les politiques et dire qu'ils attendent que la collaboration régionale renforce les statistiques pour améliorer les données servant de base à la réalisation des objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la feuille de route régionale en vue de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique<sup>8</sup>.

Les ministres et chefs de délégation voudront peut-être aussi exprimer leur détermination à appliquer le projet de déclaration intitulé « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté » et indiquer comment ils prévoient de le faire (ESCAP/CST/2018/L.3).

**12. Questions diverses**

Le Comité souhaitera peut-être soulever des questions qui ne figurent pas dans la liste des points à l'ordre du jour.

**13. Adoption de la déclaration intitulée « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté »****Documentation**

---

<sup>8</sup> E/ESCAP/73/31, annexe II.

Projet de déclaration intitulé « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté » (ESCAP/CST/2018/L.3)

**Annotation**

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Comité examinera et adoptera la déclaration intitulée « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté ».

**14. Adoption du rapport du Comité sur sa sixième session**

**Documentation**

Projet de rapport (ESCAP/CST/2018/L.4/Rev.1)

**Annotation**

Le Comité examinera et adoptera le rapport sur les travaux de sa sixième session, qui sera soumis à la Commission pour examen et approbation à sa soixante-quinzième session, qui se tiendra en mai 2019.

---